

**Assemblée générale du samedi 23 novembre 2024**  
**Centre ADEPS – 5100 Jambes**

L'assemblée générale débute à 09h30.

**Composition de l'Assemblée Générale**

**Sont présents pour le Conseil d'Administration :**

Mesdames Marie-Thérèse **Joliet** (vice-présidente), Catherine **Nicolas** et Claire **Porphyre**, ainsi que Messieurs Philippe **Aigret**, Fabrice **Appels**, Jean-Pierre **Delchef** (président), Marc **Marnette**, José **Nivarlet** (vice-président), Bernard **Scherpereel** (Secrétaire général) et Pierre **Thomas** (Trésorier général).

**Pour les délégations provinciales des parlementaires :**

**Bruxelles-Brabant wallon (6 représentants/7)**

Messieurs Jean-Louis **De Greef**, Claude **Dujardin**, Patrick **Gillard**, Yves **Lamy**, Laurent **Monsieur** et Yves **Van Wallendael** (plus procuration de Fabien Muylaert).

**Hainaut (7 représentants/7)**

Messieurs André **Dupont**, Michel **Fohal**, Pascal **Lecomte**, Jacques **Lecrivain**, Philippe **Stuez**, Jean-Marc **Tagliafero** et Thierry **Vitali** (avec procuration de Robert Appels).

**Liège (8 représentants/9)**

Messieurs Marcel **Dardinne**, Bernard **Dheur** (plus procuration de Silvana **Cerrone**), Claude **Germay**, Alain **Grignet**, Michel **Halin**, Christian **Joniaux**, Michel **Lejeune** et Jean-Pierre **Lerousseaux**.

**Luxembourg (2 représentants/3)**

Messieurs Paul **Groos** (plus procuration de Jonathan Sauvey) et Pascal **Simon**.

**Namur (4 représentants/4)**

Messieurs Michael **Castellani** (avec procuration de Pascal Herquin), Bernard **Delvigne**, Pascal **Henry** et Gérard **Trausch**.

Le président ouvre la séance à 9h30.

### Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, Bernard Scherpereel cite la liste des personnes disparues depuis l'assemblée générale de juin 2024 :

- Monsieur Rudy **MUSEY**, joueur du club Royal Castors Braine
- Monsieur Guillaume **LIEGEOIS**, joueur du club BC Theux
- Monsieur Jeannot **GUILBERT**, ancien secrétaire général des Spirou de Charleroi et membre du staff de l'équipe nationale belge messieurs.
- Monsieur David **DISBECHL**, ancien joueur du RBC Hanefte, RBC Ninane, Renaissance Montegnée.
- Monsieur Benoît **DEGOTTE**, ancien joueur de la région hesbignonne.
- Monsieur René **DELVAUX**, papa d'Olivier Delvaux, président du RBC Esneux
- Monsieur Gui **BOTTIN**, ancien Vice-président du Standard Basket
- Monsieur Jean-Jacques **STEVENS**, coach bien connu de la province de Liège
- Madame Béatrice **DESSART**, fidèle membre du RBC Blegny.
- Monsieur André **DETHIER**, ancien arbitre national et président honoraire du BC Alleur.
- Mme Odette **BERTHE**, maman d'Olivier BEUSCART, ancien joueur de l'Avenir Namur, Profondeville Sharks et BC Eghezee et belle-mère de Muriel Weck, ancienne joueuse de St-Servais, Mosa Jambes et Novia, et grand-mère de Marion Beuscart, joueuse au Basket Club Boninne
- Monsieur Claude **DUJARDIN**, membre du RCS Natoye
- Madame Gilberte **PASTORET**, maman et belle-maman de Fabienne Vanhees et Jean-Marie Deleuze, maman de Marianne Vanhees et de Luc Vanhees, grand-mère de Jérémy, Virginie, Tanguy et Marvin Deleuze, de Charline, Adrien et Théo Delveaux et arrière-grand-mère de Iloé, Noélyne, Thyméo, tous anciennement ou actuellement actifs au niveau du basket namurois.
- Monsieur Bob **FOURRIER**, membre du Retro Namur, du RGBC Beez et membre fondateur du RBC Erpent
- Monsieur André **ABRASSART**, membre fondateur du RBC Rochefort
- Madame Monique **LEONARD**, maman d'Alain Alexis, coach au RCS Faulx-Les Tombes et belle-mère d'Isabelle Bertrand, joueuse au RBCH Dinant
- Monsieur Jean **VAN WONTERGHEM**, papa d'Yves, président du RCS Natoye
- Monsieur Stéphane **PLUMIER**, coach namurois, investi dans le Mini-Basket namurois et actuellement au RBC Belgrade
- Madame Michèle **COLLARD**, épouse de Guy Dessy, maman de Pascal Hulster, coach et joueur à l'ABC Temploux et grand-mère de Marjorie Hulster, secrétaire des Profondeville Sharks.
- Monsieur Lazare **DJASRA**, coach au Royal Canter Schaerbeek.

### Préambule

**Jean-Pierre Delchef (président)** : souhaite la bienvenue aux personnes présentes :

Madame Delphine Vandysdadt, secrétaire du conseil judiciaire du Hainaut  
Monsieur André Hancotte, procureur régional  
Monsieur Christophe Notelaers, président du comité provincial du Hainaut  
Monsieur Jean-Claude Massart, secrétaire du Conseil Judiciaire Régional  
Monsieur Jean-Pierre Mespouille, membre du département championnat Basketball Belgium  
Monsieur Guy Henquet, président honoraire du comité provincial de Namur

**Jean-Pierre Delchef (président) :**

Avec la collaboration du département communication de l'AWBB, je vous propose de revivre en images les grands moments de 2024.

Convaincu que vous aurez apprécié cette rétrospective, je vous propose à présent d'entamer nos travaux.

L'ordre du jour est classique pour une assemblée générale de novembre. On se pose la question de savoir s'il est légitime de garder une assemblée générale au mois de novembre alors que des éléments peuvent être légitimement postposés au mois de mars.

### **1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires**

**Véronique Laurent (secrétariat général) :** les 30 parlementaires sont présents ou valablement représentés

Le quorum pour l'approbation du budget et du TTA est de 16/30

Le quorum pour les propositions de modification des dispositions du ROI est de 20/30

### **2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 15 juin 2024**

**Jean-Pierre Delchef (président) :** approbation formelle du PV de l'assemblée générale du 15.06.2024

Pas d'interventions.

Votes :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	7	7	9	3	4	<b>30</b>
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Majorité absolue</i>					Résultat	<b>OUI</b>
<i>&gt;16</i>						

### **3. Présentation du budget de l'année civile 2025**

**Jean-Pierre Delchef (président) :** je cède immédiatement la parole au trésorier général.

**Pierre Thomas (trésorier général) :** je ne vais pas reprendre la présentation du budget dans les détails, je reprends certains points principaux. Le budget constitue la clé de voute des projets qui seront réalisés durant l'année 2025. Ce budget a été construit dans un esprit de transparence, le but était de mettre en avant les projets qui vont être réalisés, dans une perspective plus ou moins courte.

Et ça reflète les efforts qui ont été entrepris pour certains défis : modernisation de l'outil informatique, la professionnalisation de la fédération et l'investissement dans des projets plus porteurs, comme les compétitions nationales, l'accompagnement des jeunes talents et la promotion du sport féminin.

Les comptes analytiques sont les mêmes depuis 3 ans, le but étant de donner un outil comparatif pour la commission financière. Les dépenses font chaque fois l'objet d'un examen minutieux, tant des départements que de la trésorerie générale. L'ensemble des comptes a fait l'objet d'une ventilation comptable sauf, comme chaque année, pour les BNT car le budget BNT n'arrive qu'en décembre ou janvier.

L'équilibre budgétaire est maintenu malgré un léger déficit.

Passons donc les principaux postes en revue :

Charges : 3.750.850 euros budgétés, augmentation de 228.000 euros de charges

Produits : 3.376.410 euros, ce qui fait également 228.000 euros de produits supplémentaires. Ce qui fait que la balance est respectée par rapport au budget de 2024.

Je vais vous détailler certains comptes qui ont fait l'objet d'une grosse évolution. Au niveau du Trésorier Général, le poste a été réduit car les tâches ont été réparties entre le Trésorier Général et le Directeur Général.

- Concernant l'administration générale du personnel : vous constatez une forte augmentation mais elle est due à une réorganisation du personnel, avec un nouvel organigramme. Elle sera présentée d'abord au personnel avant l'assemblée générale.
- Au niveau des Coupes AWBB, on a augmenté ressources mais c'est uniquement une réécriture.
- Pour le 3X3, on a augmenté les ressources, mais aussi les produits.
- Concernant le poste informatique, l'augmentation est significative, due au nouveau système 'Refassist'. Une business analyse en cours, avec BVL et Basketball Belgium. Et le but d'avoir un budget assez conséquent pour nous permettre d'avancer sur ces projets.
- Pourquoi avoir intégré 'Refassist' dans le poste 'informatique'? Tout simplement parce que tous les projets informatiques sont gérés par la commission informatique, tant dans les développements que dans l'utilisation. Avant, ces postes se retrouvaient dans chaque département, tout est maintenant intégré dans le poste informatique.
- Le poste marketing a également été augmenté pour essayer d'avoir d'autres ressources  
Au niveau du CRF : les coûts de logement facturés par l'ADEPS augmentent, le minerval a donc aussi été augmenté.
- Département compétition : on pense également recruter un manager pour les compétitions nationales. On verra au niveau du conseil d'administration de Basketball Belgium comment cela évolue.
- Charges : augmentation au niveau des 'services et biens divers', le personnel reste stable. Cela fait moins d'1% d'augmentation, alors que l'indexation sera de 2%. La charge au niveau du personnel reste quasi identique, même avec l'embauche d'un directeur général et d'un futur logisticien à mi-temps.
- Produits : l'indexation a été appliquée, le minerval a été augmenté et les subsides repris, avec le montant de 2024. On attend toutes les confirmations de l'ADEPS pour les subsides, vu que nous sommes dans l'attente du dossier de reconnaissance pour les 8 prochaines années.

Je remercie les membres du personnel ainsi que les membres de la commission financière pour leur collaboration durant ces années.

A partir du mois prochain, Philippe reprendra la fonction de Trésorier Général. Je reste à votre écoute si vous avez des questions.

#### **4. Rapport de la Commission financière**

**Jean-Pierre Delchef (président)** : je demande à Claude de bien vouloir nous présenter le rapport de la commission financière

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) :**

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,  
Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames, Messieurs,*

*Pour présenter le budget 2025 de l'AWBB, la Commission Financière veut être un peu original en proposant un livre/journal.*

**PREFACE :**

*Sous l'égide de la FIBA, beaucoup de fédérations de pays européens possèdent des bureaux complètement professionnels. Evidemment ce sont des « grands pays » autant par la taille que par leurs populations et les moyens financiers suivent. En Belgique, nos amis du nord ont déjà plusieurs dirigeants professionnels. Chez nous, nous avons une dizaine d'employés dirigée par des amateurs. Il ne faut pas jouer les riches quand on n'a pas le sou.*

**CHAPITRE 1 ADMINISTRATION GENERALE**

*C'est le socle de la mission du CA qui propose une nouvelle organisation avec l'engagement d'un Directeur Général. L'image favorable est certaine. Evidemment cela a un coût.*

*La commission financière a analysé les détails du coût de cette fonction sans penser à la personne qui sera nommée. Même si on nous présente un budget total salariés presque stable, on ne peut oublier que la nouvelle fonction englobe la diminution du coût salarial de 2/3 personnes ne travaillant plus à l'AWBB.*

*Initialement, on nous a présenté l'engagement de plusieurs mi-temps supplémentaires mais le budget explosait. Faisant suite à nos remarques ainsi qu'à un poste marketing élevé, ces engagements sont reportés et le budget présente un solde négatif de € 1.740,-. Petite remarque, depuis 3 ans, on nous a toujours présenté un petit budget positif avec des résultats au bilan de dizaines milliers d'€. Avec un bénéfice à reporter fin 2023 de 161.000 €. On nous prévoit un résultat 2024 largement supérieur au budget voté (670,- €)*

*Si cela se réalise, on peut envisager un plus grand professionnalisme qui est, nul doute, un grand avancement de notre sport.*

*Pour revenir à la sélection de notre Directeur Général, si nous n'avons pas connaissance des 11 candidats, nous soutenons pleinement le conseil d'administration dans son choix d'une personne que nous connaissons tous pour ses qualités.*

*Nous avons appris par le PV du conseil d'administration du 5 novembre que Philippe AIGRET est nommé à la fonction de trésorier général et que Pierre Thomas est nommé à la Présidence de la Commission informatique. Sur ce sujet, nous espérons que cette AG nous éclairera sur les doubles casquettes.*

*Pour les autres postes dans ce 1<sup>er</sup> chapitre, rien à signaler.*

**CHAPITRE 2 FACTURATION / SUBVENTIONS / SPONSORING**

*De nombreuses questions ont été posées, notamment par la Province de NAMUR. Nous avons reçu des réponses claires et précises. S'il est bien souligné dans le rapport du Trésorier Général annexé au Budget 2025 présenté, que, pour évoluer, au-delà des subsides et des contributions des clubs, notre fédération se doit de trouver d'autres moyens. Gageons que la professionnalisation, via l'engagement d'un Directeur Général, en sera un pas important permettant de déboucher sur d'autres sources de revenus et un sponsoring plus*

*appuyé que ce qu'il a toujours été.*

### **CHAPITRE 3 DEPARTEMENTS / COMMISSIONS AWBB**

*Explications demandées concernant la compétition 3x3 autant en produits qu'en charges. Nous avons reçu des réponses détaillées.*

*Les autres départements sont stables par rapport au budget des années antérieures. Nous constatons que dans plusieurs départements une étude approfondie a été réalisée en présentant un budget moindre.*

*Légère augmentation au Mini basket mais bien documentée. MAIS augmentation de 26 % du département informatique. Certains parlementaires trouvent qu'une partie de ce budget doit être ventilé différemment en prenant comme exemple le département arbitrage. Cela ne changera rien à la finalité du budget.*

### **CHAPITRE 4 DIRECTION TECHNIQUE**

*C'est à ce chapitre-ci que le montant des salariés a fortement diminué comme expliqué au Chapitre 1. Petite augmentation au centre de formation concernant les équipements des jeunes du centre.*

### **CHAPITRE 5 BASKETBALL BELGIUM**

*Même budget qu'en 2024. Pas d'autres commentaires. Confiance à notre délégation.*

### **CHAPITRE 6 COMITES PROVINCIAUX & COMMISSIONS**

*Les amendes données par les CP(s) se limiteront essentiellement aux manques de coaches diplômés car faisant suite à l'instauration de la carte électronique beaucoup moins d'amendes pour l'oubli de communications des résultats ainsi que pour l'envoi tardif des cartes.*

### **CHAPITRE 7 ORGANES JUDICIAIRES**

*Même budget qu'en 2024*

### **EPILOGUE**

*La Commission Financière se réjouit de l'avancement de notre fédération par ces mesures concrètes et espère également que ces investissements financiers et humains amèneront un peu plus de professionnalisme*

*Nous remercions une dernière fois le Trésorier Général Pierre THOMAS pour nous avoir assisté d'une brillante manière.*

*Pour la Commission Financière, Bernard DELVIGNE /Pascal LECOMTE/Michel LEJEUNE/Pascal SIMON /Claude DUJARDIN*

**Jean-Pierre Delchef (président)** : Merci Claude. Il y a deux points qui ont bien sûr impacté le rapport.

1 : TTA à partir du 01.01.25, on s'est limité à indexer les montants qui y sont repris, comme prévu à l'article PF12bis et sauf erreur, sur base du rapport de la commission financière, il n'y a pas d'opposition à l'indexation.

2 : la problématique des frais de déplacement en agglomération. Il y a normalement un forfait de 9,60 € mais dans l'accord qui nous lie avec le fisc, cette disposition n'existe plus. Le fisc part du principe qu'on peut accepter l'indemnisation des frais de déplacement en agglomération mais au prorata des kilomètres réellement parcourus. Ce qui veut dire qu'un forfait ne peut plus être plus en considération.

Après réflexion, le conseil d'administration a décidé de maintenir ce forfait jusqu'à la fin de la saison. Comme signalé, on ne respecte pas totalement l'accord avec le fisc, mais on prend ce risque. Et si nécessaire, on ira se justifier auprès des services du SPF Finances. Mais il faut qu'on réfléchisse rapidement avec le département arbitrage et les CFA pour vous présenter un dossier qui devra faire l'objet d'une décision lors de l'assemblée générale de mars, avec une entrée en vigueur fixée au 01.07.25.

Voilà en ce qui concerne ces deux points qui impactent le budget.

Dernier élément : problématique de l'indemnité kilométrique des membres fédéraux. Vous avez refusé cette augmentation en juin 2024. Le conseil d'administration a acté la décision de l'assemblée générale mais à la réflexion, lors du bilan de l'assemblée, on s'est aperçu qu'on s'était planté.

Cette augmentation ne devait pas être soumise à vos votes puisque l'article 17 de la partie financière de nos statuts précise bien que le mode de remboursement des frais est prescrit par un règlement proposé par la Trésorerie Générale et validé par le conseil d'administration.

Ce qui veut dire que dans le règlement qui entre en vigueur pour l'année civile 2025, on devait prendre nos responsabilités.

Une mauvaise décision a été prise en juin mais comme nous nous étions engagés à refaire une proposition aujourd'hui, nous respecterons ce qui a été dit. Même si ce n'est au final pas nécessaire : passer de 0.35 à 0.40 €/kilomètre, afin d'aligner les indemnités kilométriques des membres fédéraux, à celles des arbitres.

Après présentation des deux rapports (Trésorier Général et Commission Financière), il appartient à l'assemblée générale de se prononcer.

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : il existe un règlement pour le remboursement des frais pour l'année 2024, qui se termine au 31.12.24. Mais y'aura-t-il un nouveau texte au 01.07.25 ?  
Ou bien, en janvier, il n'y a plus rien ?

**Pierre Thomas (trésorier général)** : au 01.01.25, vous recevrez un nouveau règlement, identique au règlement 2024, sauf pour les points qui concernent les frais de déplacement.

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : je comprends le problème des indemnités mais vous comprendrez que j'é mets des réserves car on n'a pas respecté la législation fiscale.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : pour une période limitée de 6 mois

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : peu importe, même pour 1 jour ou 2. Je pense que par rapport à votre dossier de reconnaissance ou octroi de subsides, il faut respecter la législation, quelle qu'elle soit. Ca me paraît aller au-delà de la limite. On maintient une illégalité. C'est mon opinion, vous prenez vos responsabilités

**Jean-Pierre Delchef (président)** : l'illégalité, ou quel que soit le terme utilisé, existe depuis longtemps. On est conscients de ce qui se passe. Changer de règlement en cours de saison ne nous a pas semblé être la meilleure solution. Dans l'hypothèse d'une réaction du fisc, on ira défendre notre point de vue fédéral qui, entre parenthèses, est partagé par d'autres fédérations.

La reconnaissance de l'AWBB est octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et il n'y a aucun lien entre le non-respect d'une législation et l'octroi de la reconnaissance. Je ne suis pas persuadé que ça va éveiller l'attention des uns et des autres. Même s'il devait y avoir une réaction du fisc, on peut dire que l'on s'engage

à rectifier le tir pour le 01.06.25. Ce n'est pas la première fois que nous avons ce genre de dossier et sur la base de notre bonne foi, nous avons pu régulariser la situation.

**Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon)** : tu dis que la fédération prendra ses responsabilités en cas de souci, mais si un arbitre se fait contrôler car il touche de trop, c'est dans la poche de l'arbitre qu'on va aller rechercher alors qu'il n'avait pas le droit de toucher cet argent. Si je me souviens bien, le vote pour les indemnités d'arbitrage a été refusé car on demandait trop aux clubs. Et là, on continue à fait payer les clubs alors que le changement existe depuis 2023.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : ce qui a été refusé, ce n'est pas les augmentations des indemnités d'arbitrage mais bien des indemnités kilométriques des membres fédéraux, qui elle est à charge non pas des clubs mais directement du budget fédéral.

Je reconnais que le changement devait être d'application depuis le 01.01.23 mais nous n'avons eu aucune réaction des services du fisc de ce côté-là.

Si nous devons subir un contrôle du fisc sur les indemnités kilométriques, je ne suis pas persuadé que cela va éveiller l'attention des inspecteurs. Il faut voir les 9.60 € de manière globale. Des fois, c'est supérieur à la réalité mais des fois, cela peut être inférieur.

**Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon)** : si tu parles de Bruxelles, tu peux me donner un exemple dans le cas où ce serait supérieur ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : de Uccle à Neder-Over-Heembeek.

**Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon)** : par le ring mais si tu y vas en direct, tu n'y arrives pas.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : c'est justement la discussion que l'on doit avoir. Parce qu'il faut trouver le juste milieu entre la distance réelle, la distance moyenne et la plus courte. Je laisserai le soin aux spécialistes de trancher en la matière.

**Pascal Henry (Namur)** : sur ce sujet-là, je partage les inquiétudes exprimées par mes collègues. On nous apprend que l'administration fiscale revient sur un accord précédent. C'est marginal, je comprends que le risque est faible. Je pense qu'on ne peut pas engager l'assemblée générale là-dessus, qu'il appartient au conseil d'administration de prendre ses responsabilités. Comme membre de l'assemblée générale, je n'ai pas envie de m'engager là-dessus. Je rappelle aussi que l'indemnité de 0.40 €/km est en dessous de ce qui est autorisé (0.44 €/km). Dire que si on habite dans une agglomération, l'indemnité est différente de celle pour ceux qui n'habitent pas une agglomération, il y a un problème au niveau équité. Il faut savoir aussi que les contrôles peuvent être tatillons. Exemple : le registre UBO pour Basketball Belgium n'avait pas été fait. Le SPF finances a demandé la situation personnelle de tous les membres du conseil d'administration de Basketball Belgium.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : ce point ne demande pas une décision, c'est une information. On ne va pas vous demander de statuer là-dessus. Comme tu le dis, c'est la responsabilité du conseil d'administration. Par contre, on vous demande quand même aujourd'hui de vous prononcer sur l'indemnité kilométrique des membres fédéraux sur la base de ce qui vous est présenté et qui aligne les indemnités kilométriques des membres fédéraux sur celle des arbitres

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : les volontaires et arbitres sont payés par les clubs. Un club BBW, suite à un contrôle d'il y a 2 ou 3 ans, a eu un redressement fiscal sur les indemnités d'arbitrage car ils n'ont pas pu prouver les montants (ils ne possédaient plus les FDM).

L'arbitre est volontaire de qui ? Du club ou il est affilié, de là où il va arbitrer ou de la fédération ?

Il faut entrer dans le cadre de la loi sur le volontariat. Quel est le statuts des arbitres ? volontaires ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : aucune des 3 options n'est bonne. Les arbitres ne sont pas des volontaires des clubs sinon les clubs seraient considérés comme employeurs des arbitres, ce qui n'est pas le cas. Volontaires de la fédération ? Non plus. Aucun lien indemnitaire avec les arbitres puisqu'ils sont payés par les clubs sans intervention de la fédération.

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : quel est le statut fiscal de l'arbitre ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : ça ne se retrouve pas dans un texte réglementaire. Il s'agit d'un accord avec le fisc, qui exonère à titre principal du montant des indemnités d'arbitrage, à l'exception de la D1 (statut d'employé de la BNXT League, à temps partiel). Ces indemnités sont exonérées. Nous avons expliqué au fisc les modalités de désignations des arbitres, qui est totalement aléatoire.

Dernière remarque : certaines fédérations ont le même accord, d'autres pas. La volonté, entre autres de l'AISF, est d'uniformiser le statut des arbitres dans le sport.

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : il y a donc un accord entre l'AWBB et le SPF finances ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : non, entre Basketball Belgium et le fisc. Une option est d'aller négocier avec le fisc pour garder le forfait, nouveau arguments à l'appui, soit appliquer la suppression de ce forfait, soit trouver une autre solution. Nous avons trois solutions pour un problème.

**Pascal Henry (Namur)** : je souhaiterais aborder un second sujet, plus constructif, le sponsoring. Je me réjouis de l'augmentation du budget, ça fait aussi partie de la professionnalisation de notre fédération et je souhaite souligner la prudence de notre futur directeur général, qui a la pression. Il s'agit d'une des ambitions à voir à moyen terme.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : quels sont les produits que l'AWBB peut vendre ? Les équipes nationales, évidemment. Mais les équipes nationales n'appartiennent pas à l'AWBB. Vous avez pu voir nouveau sponsor : DHL. J'ai rencontré la responsable de DHL et elle est ravie de l'accord qu'elle a pu avoir avec Basketball Belgium. On apprécie ton intervention pour dire qu'il faut laisser le temps au temps. Et avec l'expertise de Marc Marnette, on va y arriver.

## **5. Modification du TTA applicable pour la saison 2024-2025**

5.1. Indexation du TTA au 1<sup>er</sup> janvier 2025

5.2. Frais de déplacement des arbitres en agglomération

## **6. Montant de l'indemnité kilométrique des membres fédéraux**

**Jean-Pierre Delchef (président)** : pour être tout à fait prudent et précis, on vous demande votre accord sur les indemnités kilométriques des membres fédéraux. Implicitement, si vous allez voter pour le budget c'est que vous êtes d'accord mais nous demandons un vote formel.

Plus de question.

Votes :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	7	7	8	3	4	29
Contre	0	0	1	0	0	1
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité absolue					Résultat	OUI
>16						

**Gérard Trausch (Namur)** : je souhaiterais un complément d'information. Nous avons supprimé le PJ64 en juin 2024, est ce que l'indemnité pour témoin aux séances des organes judiciaires est reprise ?

**Pierre Thomas (trésorier général)** : oui, c'est dans le règlement.

#### 7. Approbation du budget de l'année civile 2025

Votes :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	7	7	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité absolue					Résultat	OUI
>16/30						

#### 8. Proposition de modification du règlement d'ordre intérieur

**Jean-Pierre Delchef (président)** : il s'agit de précisions pour le calcul des déplacements des arbitres dans un autre province. Bien entendu, les propositions de modifications présentées au mois de novembre sous-entendent l'urgence donc on travaille en deux temps : votes sur l'urgence puis votes sur le texte.

##### PC4 : CATÉGORIES ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

....

Si un arbitre dirige des matches des séries provinciales (jeunes et seniors) d'une autre province que celle dans laquelle il réside, les frais de déplacement seront calculés à partir des limites de la province où les matches ont lieu.

**Cette même règle s'applique également aux matchs de jeunes régionaux ou nationaux convoqués par la province où se déroulent ces matchs.**

Si un arbitre dirige des matches des séries régionales **seniors** (jeunes et seniors) ou nationales (jeunes), les frais de déplacement pour un arbitre non-résident dans l'une des provinces de l'AWBB seront évalués en prenant comme référence les limites de la première commune de la Région Bruxelles-Capitale ou de la Région Wallonne.

**Motivation : Clarifier une situation floue et mettre en concordance les textes avec la pratique. Le paragraphe 3 doit être adapté pour être coordonné avec la précision ajoutée au paragraphe 2.**

**L'entrée en vigueur est fixée au 1er décembre 2024.**

Plus de question

Votes sur l'urgence :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	7	7	9	3	4	<b>30</b>
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Majorité absolue &gt;16/30</i>				Résultat		<b>OUI</b>

**Philippe Aigret (conseil d'administration)** : le texte actuel permet une certaine ambiguïté dont se servent certains arbitres qui arbitrent hors province.

On ne peut compter ses frais que lorsqu'on entre dans la province où on arbitre. C'est pour clarifier les choses. Certains arbitres choisissent les matches en fonction du calcul des frais de déplacement.

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : je souscris parfaitement à la philosophie de la proposition mais j'ai envoyé une demande de modification supplémentaire du texte, qui ne prend pas en considération les matches de coupes. C'est ce que je propose d'ajouter à l'alinéa 1.

L'alinéa 2 vise les convocations régionales seniors. Là aussi, il faut inclure les convocations de coupes par le département compétent. On ne parle que de 'séries provinciales'.

**Pierre Thomas (trésorier général)** : on peut aussi remplacer 'séries provinciales' par 'matches provinciaux'.

**Philippe Aigret (conseil d'administration)** : cela concerne toutes les rencontres car il y a des matches amicaux aussi. Oui, on peut ajouter : 'de niveau provincial'.

**André Dupont (Hainaut)** : il faut prévoir les étrangers, on ne parle que des résidents 'hors province'.

**Philippe Aigret (conseil d'administration)** : quand on dit 'hors AWBB', ça concerne non seulement la Flandre mais aussi la France.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : y a-t-il encore des interventions suite à la proposition d'amendement de Bruxelles Brabant Wallon ? On vote le texte amendé en séance : on ne se limite pas au championnat. On trouvera la formule adéquate pour y inclure les coupes.

**Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon)** : quel est le texte amendé ?

**Pierre Thomas (trésorier général)** : ajouter : si arbitre dirige des matches provinciaux, jeunes et seniors.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : et on y intègre les coupes

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : donc, quand on parle de convocations pour les demi-finales et finales de coupes AWBB

**Philippe Aigret (conseil d'administration)** : non, les arbitres convoqués pour les finales ou demi-finales de Coupes, le sont par le convocateur régional. Donc, il touche entièrement ses défraiements.

**Laurent Monsieur (Bruxelles Brabant Wallon)** : je relis le texte. Je ne suis pas d'accord

**Pierre Thomas (trésorier général)** : la grosse problématique ici, c'est parce qu'on parle de séries régionales seniors.

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : donc, tous les matches provinciaux

**Jean-Pierre Delchef (président)** : moyennant toutes ces précisions, nous pouvons passer aux votes.

Plus de question

Votes texte :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	7	7	9	3	4	<b>30</b>
<i>Contre</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Majorité 2/3 &gt;20</i>					Résultat	<b>OUI</b>

#### PC 5 : - ARBITRE DE CLUB

Pour être arbitre de club, il faut :

1. Être âgé de 12 ans accomplis sauf avis favorable de la CFA ;
2. Avoir suivi le cours agréé et organisé par le Département Arbitrage et reçu l'attestation de présence.
3. Être affilié et assuré à l'AWBB, en tant que sportif
4. Remettre lors de la formation, un certificat médical conforme aux exigences de l'AWBB, dûment complété.

Les arbitres de club sont prioritaires sur des personnes bénévoles sans qualification et/ou statut d'arbitre pour officier lors des rencontres U12.

**Pour garder son statut d'arbitre de club, l'arbitre doit arbitrer au moins deux matchs par mois.**

**Ce statut d'arbitre de club est valable pour une période de 3 ans. Au-delà de cette période, l'arbitre de club qui n'aura pas suivi d'autres formations pour devenir candidat arbitre provincial se verra enlever son statut d'arbitre de club.**

**Il pourra néanmoins s'inscrire à une nouvelle formation d'arbitre de club aux mêmes conditions.**

*Motivation : L'arbitre de club est un premier stade d'apprentissage pour évoluer dans l'arbitrage.*

*Pour éviter des formations inutiles, il faut inciter les jeunes à siffler d'une part, et d'autre part les inciter à passer au stade suivant, soit arbitre officiel.*

*La limite de 3 ans oblige à dynamiser la formation et évite de créer des réserves d'arbitres inactifs ou stagnants qui constituent un investissement à fonds perdus par le département arbitrage.*

*L'entrée en vigueur est fixée au 1er juillet 2025*

Votes sur l'urgence :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Contre</i>	7	7	9	3	4	<b>30</b>
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<i>Majorité 2/3 &gt;20</i>					Résultat	<b>NON</b>

*Vu le vote négatif sur l'urgence, le point est reporté.*

#### PC 56 : ORGANISATION DES COMPETITIONS ET RENCONTRES DE JEUNES

...

c) Rencontres de jeunes Mini basket (Niveau provincial) - Garçons/ Filles ou Mixtes : U12 (5c5) - U10 et U9 (4c4) - U8-U7 et U6 (3&3)

(1) Les CP sont responsables de la composition des séries (ou tournois) et de l'organisation des rencontres dans leur province.

(2) Sauf impossibilité démontrée, les CP prendront en compte les inscriptions de nouvelles équipes mini-basket sollicitées en cours de saison. En cas de refus par le CP, le club demandeur peut demander au CDA de contrôler si l'impossibilité invoquée est suffisante pour justifier le refus.

(3) A l'exception des U12, les équipes des autres catégories ne comptent pas dans le calcul du PA32 et ne bénéficient pas du PF18.

(4) Les rencontres de U12 doivent être arbitrées par au moins 1 arbitre de club. Le club visité sera responsable de la désignation de cet arbitre.

En cas de manquement, le club visité se verra appliquer une amende prévue au TTA.

*Motivation : Les clubs doivent être incités à fournir des arbitres de club et à leur permettre d'arbitrer. L'arbitre qui a été formé doit avoir la possibilité de diriger des rencontres. Des arbitres formés sont aussi un plus pour l'encadrement des matchs et renforcent le cadre formatif du mini-basket.*

*L'entrée en vigueur est fixée au 1er juillet 2025*

Pas de question

Votes sur l'urgence :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	0	0	0	0	0	0
Contre	7	7	9	0	4	30
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité 2/3 > 20					Résultat	<b>NON</b>

Vu le vote négatif sur l'urgence, le point est reporté.

## 9. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

Néant

## 10. Admission, démission et radiation des clubs et membres

**Jean-Pierre Delchef (président)** : votes en bloc sur la création de clubs :

Athentia SC (2742) – Bruxelles Brabant Wallon

Bxl360basketball (2743) – Bruxelles Brabant Wallon

Marchin Basket (2744) - Liège

Pas de question.

Votes :

VOTES	7	7	9	3	4	30
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	7	7	9	3	4	30
Contre	0	0	0	0	0	0
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité 2/3 >20					Résultat	<b>OUI</b>

## **11. Interpellations et motion de confiance**

Néant

## **12. Approbation des conventions et nominations faites par le conseil d'administration**

Néant

## **13. Vœux constructifs des groupements parlementaires pour la promotion de la gestion de l'AWBB**

Néant

## **14. Présentation du directeur général de l'AWBB**

**Jean-Pierre Delchef (président)** : je souhaiterais commencer par un petit rappel de la procédure. L'ADEPS nous a demandé mettre ce point à l'ordre du jour d'une assemblée générale dans le cadre du dossier de reconnaissance mais je leur ai expliqué à plusieurs reprises que l'engagement d'un directeur général ne relevait pas des compétences de l'assemblée générale mais bien de celles du conseil d'administration. Ceci étant dit, nous souhaitons travailler en toute transparence.

Lors de notre réunion des 22 et 23 août, le conseil d'administration a pris la décision de recruter un directeur général. La volonté est de pouvoir encore aller mieux de l'avant et assurer la pérennité de l'AWBB. Vous devez savoir qu'un travail au conseil d'administration est un travail de longue haleine. C'est un travail de weekends, de soirées... ce n'est pas toujours performant et sur cette base-là, on s'est engagé à trouver une autre solution.

Il fallait agir assez rapidement vu l'imminence de la présentation du budget 2025. Un appel aux candidatures a été publié durant le mois de septembre. Dans un premier temps, la communication est restée interne et nous avons reçu 11 candidatures. Si nécessaire, la candidature aurait été publiée en externe (LinkedIn...).

Le jury qui a reçu les candidats était constitué de deux membres extérieurs (les directeurs généraux de l'AISF et de la ligue francophone de hockey) et de deux membres de l'AWBB (Bernard Scherpereel et moi-même).

Les interviews ont eu lieu le 10/10/24 et un classement a été fait au cas où le candidat retenu se désistait.

La décision a été prise lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 22/10.

Conséquences : nous avons décidé en date du 5 novembre de ne pas remplacer, en termes quantitatifs, la présence de Pierre au sein du conseil d'administration. Avec Pierre, nous étions 10 au 01.07.24

Dans le cadre de la reconnaissance, le décret précise que nous devons avoir au maximum 2/3 de membres du même genre. (2/3 de 10 : 6,66). Mais on ne peut pas arrondir au supérieur (7/10).

L'article 21 du décret précise qu'il s'agit de 2/3 de membres du même genre **au maximum**.

Donc pour l'application de ce texte, on garde 9 membres au conseil d'administration, dont 3 dames. Ensuite, on s'est posé la question de savoir si on gardait un poste de Trésorier Général. La réponse a été positive : Pierre sera chargé de l'opérationnel. Philippe présentera le budget, le bilan et défendra les orientations stratégiques budgétaires lors des assemblées générales.

Pierre cumulait différentes casquettes, dont la commission informatique. Etant donné que rien n'interdit de désigner un membre du personnel comme président d'une commission, Pierre continue à assumer cette fonction.

Le bureau du conseil d'administration devient le comité de gestion – si vous avez une appellation plus adaptée, je suis preneur - et sera composé du président, du secrétaire général, du directeur général et du directeur technique.

Les dossiers arriveront déjà plus complets au niveau du conseil d'administration. La nouvelle manière de travailler débutera au 01.01.25.

**Gérard Trausch (Namur)** : j'apprécie cette volonté de professionnaliser la fédération. Il serait intéressant que l'on ait un organigramme de l'ensemble des membres du personnel.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : il est prêt mais il est légitime et logique de le présenter d'abord aux membres du personnel. C'est en cours.

**Claude Germay (Liège)** : autre appellation : comité de direction

**Jean-Pierre Delchef (président)** : merci, je retiens la proposition

**Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon)** : je félicite Pierre. Concernant l'organigramme, il y a déjà un bureau du conseil d'administration prévue dans les statuts de l'asbl. Il faudrait revoir les statuts. je ne sais pas si prévu que le directeur général reçoive les pouvoirs de gestion journalière ou s'il reçoit un mandat spécial.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : la modification des statuts de l'asbl n'a pas été oubliée. Mais après hésitation car un refus était possible sur l'urgence, nous avons prévu cela pour le mois de mars.

**Pierre Thomas (trésorier général)** : je souhaite remercier les membres du conseil d'administration pour la confiance accordée. Professionnaliser ne veut pas dire tout révolutionner. Le but sera de combiner les membres du personnel avec les bénévoles. Avancer sur la recherche de nouvelles sources de revenus. On se base beaucoup sur les subsides. Sans les subsides, il n'y a plus d'AWBB, idem sans les clubs. Il faut diversifier nos revenus. Je m'engage dans une nouvelle voie. Et j'essaierai de pratiquer mes fonctions avec le plus grand soin afin de faire évoluer l'AWBB de la meilleure manière qui soit.

**Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon)** : Philippe, si tu gères les deux casquettes (trésorier général et le département arbitrage), chapeau.

## 15. AWBB 2025-2028

**Jean-Pierre Delchef (président)** : vous n'êtes pas sans savoir que chaque année, au 31/10, il faut présenter à l'ADEPS un plan programme, qui se décante en 4 années (par olympiade) et chaque fédération a présenté son plan programme devant tous les services de l'ADEPS. Le plan programme contient deux éléments essentiels, le sport de haut niveau et la formation des cadres. Il appartient au directeur technique de vous présenter les ambitions futures.

## 15.1. Présentation du volet 2025 du plan-programme 2025-2028

### **Raphaël Obsomer (directeur technique) :**

les deux axes principaux d'un plan programme pour l'ADEPS sont la formation des entraîneurs et le sport de haut niveau. L'ADEPS souhaite que ces points s'inscrivent dans la vision globale de la fédération. Ils nous demandent d'inscrire cela dans une vision de 8 ans et non plus de 4 ans. On travaille avec le soutien de l'ADEPS pour les 4 années à venir et du COIB pour les 4 années suivantes..

Lors de la création de l'AWBB, nous avons un plan stratégique sur 30 ans. Les premières années, nous avons essayé de structurer la direction technique. Les 10 années suivantes, nous avons affiné la structure et les 10 dernières années seront consacrées à l'optimisation de notre fonctionnement.

2024 : 11 équipes nationales sur les 20 possibles sont actives, E-sport et wheelchair compris. Il y a surtout manque au niveau du 3x3 car nous n'avons pas assez de budget pour le moment.

Projet Be Gold pour les Belgian Cats : reprend les filles de toute génération et prépare l'équipe des Belgian Cats pour les années à venir.

La récente équipe U23 Lions est entièrement prise en charge par sport.vlaanderen. Les programmes 2024 a comporté un stage pendant l'été et un stage avec les Lions en Novembre.

Résultats des dernières olympiades :

- Belgian Cats : résultats les plus brillants qu'on ait jamais eus puisque les Cats étaient dans le top 8 des 7 derniers événements internationaux et il est fort probable qu'elles se qualifient encore pour les prochains championnats d'Europe. Au niveau individuel, nous avons 3 joueuses AWBB confirmées et 2 de plus dans le groupe élargi.
- Belgian Lions : qualifiés pour les 5 derniers Eurobasket mais la 6<sup>ème</sup> qualification attendra une confirmation en février 2025. 14<sup>ème</sup> place au dernier Eurobasket et il nous manquait une victoire pour être qualifiés pour la Coupe du Monde. Jusqu'à présent, parmi les joueurs belges, seuls des joueurs AWBB ont évolué ou évoluent en NBA.
- 3x3 Lions : l'objectif a été raté cette année mais nous avons fait de belles performances les années précédentes.
- BNT jeunes : beaucoup plus de top 8 les trois dernières années en garçons que sur l'ensemble des 20 dernières années (3 chez les filles et 4 chez les garçons). Nous aurons 5 équipes en division A l'année prochaine

Les provinces n'investissent plus dans le sport, sauf Liège et le Brabant-Wallon. Nous ne retouchons aucun droits TV, contrairement au foot et on ne peut pas intervenir dans les négociations. C'est la FIBA gère tout cela.

On est clairement déficitaires puisqu'en Wallonie, le basket est quasiment invisible sur les chaînes télévisées publiques.

Au niveau de l'AWBB, le core business concerne les compétitions, les formations de cadres. Les projets structurels sont le minibasket, le 3X3, la détection, les sélections, le CRF et la labellisation.

Nous avons 250 clubs et 2900 équipes, qui représentent 25000 ou 26000 matches qui sont organisés, par saison, à l'AWBB. Si on met ces chiffres en rapport avec le nombre de coaches et d'arbitres, ces derniers doivent assurer plus d'une rencontre par weekend pour que tout se déroule bien.

### Affiliés :

Au niveau des affiliés, nous avons 40.000 membres à la fin du covid, on est aujourd'hui à 48.000 membres. Augmentation de 24% pour les filles et de 19% pour les garçons. Augmentation moyenne de 20%. Le nombre de membres augmentent pendant la saison. On espère approcher les 60.000 membres fin de saison si la tendance se confirme.

On a moins de perte au niveau des affiliés de 13-14 ans, mais cela implique aussi un manque de place pour les plus jeunes qui désirent commenter le basket. 27% dames dans les sportives et un peu plus dans les non-sportives.

minibasket (U14) : 38% de nos affiliés, 15-21 ans : 31%, donc 69% de nos affiliés ont moins de 21 ans. Ce qui est un signe de bonne santé de la fédération.

Les non-sportifs ont 45 ans de moyenne d'âge et il y a une quasi parité au niveau des genres.

Au niveau du taux de pénétration, nous comptons 11 affiliés par 1000 habitants en Wallonie, 10 en France et 8 au niveau de la Flandre. Et l'AWBB est la moins subsidiée des trois fédérations.

#### Arbitres :

112 arbitres en plus. Une centaine en plus au niveau arbitres de club. 710 arbitres effectifs et 26000 matches par an.

#### Coaches :

Au niveau éducateur, les examens sont en cours, entre 60 % et 70% de réussite la semaine dernière. Nous avons 180 inscrits pour l'année prochaine. On doit attendre que les inscriptions soient validées par la réussite des cours généraux mais ils peuvent déjà commencer à coacher.

1771 sessions suivies pour les cours généraux. Plusieurs clinics suivis par 713 coaches.

#### Joueurs sous statut :

statut ADEPS (jeunes repris en sélection régionale et/ou nationale). On ne peut pas y déroger, cela se trouve dans les accords de fonctionnement avec l'ADEPS. Et ces jeunes peuvent bénéficier de facilités scolaires. Au niveau de la direction technique, on déconseille de prendre les facilités scolaires dès la première année. Car les statuts sont délivrés pour un an seulement, et un joueur peut le perdre l'année d'après et se trouver en problème scolaire. Donc on leur rappelle que les facilités scolaires représentent une possibilité mais pas une obligation.

Statut d'espoir international et statut de haut niveau : passage logique pour envisager éventuellement un futur contrat ADEPS plus tard.

4 contrats pour des filles francophones qui iront chez les Belgian Cats l'année prochaine.

Avant de passer aux objectifs chiffrés, je voulais vous parler de la manière dont ils sont mis en place. On essaie de le faire de la manière la plus cohérente et compréhensible possible. On a expliqué lors de la bilatérale avec l'ADEPS les différences de progression entre les sports collectifs et individuels : positions de jeu, maturités différentes. Les rythmes de progression sont très différents en fonction que l'on soit une fille ou un garçon, en fonction du club d'affectation. Notre objectif n'est pas de former des joueurs à titre individuel mais des joueurs capables d'améliorer dans les années à venir, nos équipes nationales. On essaie d'équilibrer une palette de profils pour nos futures équipes nationales.

#### 1. Cumul des valeurs individuelles (high potentials : différences selon les postes de jeu)

Notre objectif n'est pas de former des joueurs à titre individuel mais des joueurs capables d'améliorer dans les années à venir, nos équipes nationales. On essaie d'équilibrer une palette de profils pour nos futures équipes nationales

#### 2. Joueur.ses clés (Key players)

Joueur.ses capables, seul.es, de débloquent le jeu (Emma Meesseman, Julie Allemand et Julie Van Loo sont de parfaits exemples)

#### 3. Interactions

Capacités et volonté que les joueur.ses ont de jouer entre eux.

#### 4. Expérience individuelle cumulée

c'est le cas actuellement chez les Cats. Toutes les filles ont déjà participé à des championnats d'Europe, championnat du Monde. C'est cette expérience collective qui permet d'avoir un résultat.

#### 5. Expérience collective commune

je reprends l'exemple des Cats : cela veut dire qu'elles jouent ensemble depuis qu'elles ont 17-18 ans, via les équipes nationales de jeunes ou via des stages intergénérationnels et le projet Young Cats.

#### 6. Organisation de base : (tactique, préparation)

il s'agit ici du travail du staff.

#### 7. Gestion stratégique (coaching) : des batailles, du combat final.

La gestion du coach et du staff pendant les matches

Tout cela, c'est ce qu'on essaie de mettre en place actuellement au niveau de chaque équipe. Analyser quels sont nos atouts, nos manques et comment progresser ?

#### Objectifs :

Chez les Belgian Cats, défense du titre européen et troisième participation consécutive aux JO

Belgian Lions : 6ème participation consécutive au championnat d'Europe et 1ère participation à un championnat du monde

BNT Youth Cats et Lions : se stabiliser en division A. Si on parvient à se maintenir en division A, cela veut dire qu'il y a des talents potentiels et qu'on évitera des trous générationnels avec départ de nos joueurs actuels.

3x3 : nous essayons de lancer un projet de 3X3 de haut niveau. Mais avec financement propre au 3X3 et ne pas prendre dans le budget du 5c5. Dans ce cas, ces deux projets pourraient ne pas aboutir à cause du manque de moyens.

#### Remarques :

Petit point pour nos deux joueuses qui étaient sous contrat ADEPS en 2024, : elles ont joué 40 matches sur 224 jours. C'est-à-dire un match tous les 5 ou 6 jours, avec les déplacements, les entraînements. Elles ont toutes deux eu un énorme creux après les JO car le rythme est intenable sur le long terme. En fait, si on ne change pas d'approche, nous sommes dans une situation où elles se reposent quand elles se blessent. Ce qui n'est ni correct, ni pertinent sur le long terme.

Le but pour nos BNT Jeunes est de travailler ensemble avec la BVL de septembre à juin (difficile à cause des différences de calendriers scolaires). Ce que l'on va essayer de faire, c'est de travailler séparément jusqu'à une date définie pour chaque sélection et à partir de là, recentrer toutes les forces vives pour essayer d'avoir de vraies préparations de 4 à 6 semaines pour nos équipes nationales

#### Impact de l'AWBB dans les équipes nationales :

Impact sur les sportifs, sur les moyens, sur les idées et sur la gouvernance. L'arrivée du nouveau directeur général AWBB devra avoir un impact positif sur nos collaborations au quotidien avec la BVL.

Pour la prochaine olympiade, on désire améliorer l'encadrement de nos équipes nationales et organiser un événement majeur en Wallonie. Le nouveau fonctionnement de l'ADEPS dans ce domaine devrait faciliter cette ambition.

#### AWBB :

Réorganisation au niveau de la direction technique : une filière garçons, une filière filles, une filière détection, une filière formation de base. On va essayer d'avoir des projets plus verticaux et un projet structurel pour le 3X3.

Lors de la réunion bilatérale, on a communiqué à l'ADEPS que l'on a beau avoir les meilleures idées, sans moyens financiers, on n'y arrivera pas. Pour l'avenir, on préfère donc se concentrer sur 2 ou 3 projets et les réaliser convenablement plutôt que saupoudrer un peu partout.

Détection : clé de voûte de notre nouveau système de fonctionnement. Nos critères de sélection sont bons mais la population à laquelle on s'adresse n'est peut-être pas la mieux ciblée.

La procédure actuelle permet de détecter les plus âgés de l'année civile concernée qui jouent au basket depuis le plus longtemps. Ce sont sûrement les meilleurs joueurs du moment, mais peut-être pas les meilleurs potentiels pour l'avenir. On devrait travailler sur une catégorie beaucoup plus large, de 9 à 17 ans. Le but de détecter les plus jeunes de très grande taille n'est pas de les mettre dans un centre de formation ou une structure de manière précoce mais de les accompagner et les motiver à poursuivre la pratique du basketball.

On s'est aussi rendu compte que 30% d'affiliés de moins de 17 ans n'ont pas la nationalité belge. Et donc pas sélectionnables pour les équipes nationales.

Une dizaine de basket études existent en Wallonie et à Bruxelles. Ce sont des écoles qui ont une section 'basket', avec entre 5 et 9 heures de basket par semaine. On dispose donc à ce niveau d'un réseau scolaire qui peut nous aider dans notre projet de détection.

#### Formation des entraîneurs :

Axes de travail prioritaire pour les années à venir. Les ambitions pédagogiques de l'ADEPS sont louables mais il faut qu'elles soient finançables pour les clubs, pour les joueurs et pour la fédération. Cela n'a aucun sens de lancer des super formations à 1500 euros et ne pas y avoir de candidats. Notre but est d'avoir plus d'entraîneurs, mieux formés sur le terrain.

On voudrait aussi développer dans les années à venir une formation d'expertise en 3X3.

Demande de l'ADEPS de lancer une formation en détection mais ça se fera à un niveau inter-fédérations et faire une formation spécifique basket n'avait pas beaucoup de sens.

Formation continuée : lancée en 2016, après 8 ans de fonctionnement, il est nécessaire de revoir la formule pour la rendre plus pertinente.

#### Projet 3X3 :

On veut le développer, le 3X3 a beaucoup de succès. Si on veut du 3X3 de haut niveau, il faut un financement autonome.

En conclusion, le basket se porte bien on a des idées et de la marge pour le développer.

De manière structurelle, nous pouvons également relever les problèmes suivants :

Les naturalisations : La Belgique est un des pays où il est le plus difficile de se faire naturaliser. Tous les grands pays naturalisent des joueurs. L'équipe des Belgian Cats est la première équipe championne d'Europe depuis 20 ans sans aucune joueuse naturalisée.

Le recrutement des jeunes joueurs : présence de nombreux recruteurs pour le sport universitaire aux USA. C'est bien pour les joueurs s'ils peuvent aller se former ailleurs mais il faut que l'on garde le contact avec eux pour qu'ils puissent plus tard intégrer nos équipes nationales.

On a aussi des départs de plus en plus jeunes vers les pays européens, moins de départs vers la BVI ces dernières années.

NBA/WNBA : on essaie de grader des contacts pour que les joueurs puissent revenir.

Double nationalité : évolution du règlement FIBA, les joueurs sont autorisés à changer d'équipe nationale : ces dernières années ± 10 joueurs AWBB formés chez nous, jouent actuellement pour d'autres équipes nationales. Un investissement est fait par l'AWBB avec une possibilité de les avoir comme adversaires plus tard.

Demande complémentaire à l'ADEPS : faciliter les procédures administratives et simplifier les vérifications financières afin de nous laisser plus de temps pour les projets sportifs.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : vous aurez constaté que hormis notre fonds de commerce, à savoir la gestion des compétitions, des clubs et des membres, l'essentiel des activités de la direction technique est la gestion des équipes nationales et de la formation des cadres.

Sur la base de validation de nos projets, les subsides seront conséquents. On attend des nouvelles de l'ADEPS en la matière. Il est entendu que l'ADEPS doit au préalable entendre toutes les fédérations avant de répartir le budget 2025.

Il n'y aura pas d'augmentation des subsides en 2025. Vous connaissez aussi bien que moi la situation financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles et donc ce sera difficile. Le ministre a dit que le saupoudrage était fini et qu'elle mettrait l'accent sur les projets dignes d'intérêt. Espérons que les résultats de nos équipes nationales apportent une juste répartition.

Le dossier de reconnaissance est toujours en cours, le conseil supérieur se réunira mercredi. Les échos sont positifs sur la base du dossier administratif qui a été rempli. Une seule remarque concernant la composition du conseil d'administration.

Mais cette reconnaissance pour 8 ans nous permettra de recueillir les subsides de fonctionnement, qui eux sont basées sur des critères administratifs. En cas de reconnaissance, nous aurons déjà une bonne assise financière pour 8 ans.

## 16. Nouvelles de Basketball Belgium

### 16.1. Organes fédéraux

**Jean-Pierre Delchef (président)** : nous avons une structure bicéphale au sein de Basketball Belgium, avec une parité au niveau linguistique. Pascal, Pierre et moi représentons l'AWBB au niveau du conseil d'administration. Dans les statuts, nous sommes condamnés à nous entendre : il faut l'unanimité pour les prises de décisions. On réfléchit et on va voir ce qu'on peut faire. Ce n'est pas facile mais on avance vers des nouveaux critères de bonne gouvernance. Une des conditions de reconnaissance c'est d'être représenté au niveau national et de manière paritaire. Mais l'idée est d'étendre la composition du conseil d'administration.

La BVL souhaitait que leur CEO soit membre du conseil d'administration, sans droit de vote. Ce que nous avons refusé car nous n'avions pas de CEO. C'est maintenant le cas donc on peut revoir les choses.

Au niveau de la gestion des équipes nationales, nous avons fait une proposition de réorganisation. J'ai transmis les positions de l'AWBB et une réunion est prévue le 14/12. Un des gros problèmes concerne le budget. Le budget 2025 n'est pas encore établi. Mais nous devons attendre les échéances sportives de 2024 pour faire le budget 2025. On applaudit les résultats des équipes nationales mais tout cela a un coût.

### 16.2. Compétition 2024-2025

**Jean-Pierre Delchef (président)** : on maintient la présence de l'AWBB et la défense de nos clubs, avec la volonté d'améliorer le produit mais à condition de maintenir un nombre équivalent de rencontres. Le projet de création d'une division TDW2 a été présenté et défendu par l'AWBB, avec pour ambition de le mettre sur pieds pour la saison 2025-2026. Mais suite à l'écoute des clubs, nous avons décidé de postposer le projet d'un an, afin de proposer un produit fini aux clubs. Des problèmes se posaient au niveau des effectifs, des licences et au niveau structurel. Au niveau des clubs R1, nous avons un nombre suffisant de candidats pour intégrer une TDW2.

### 16.3. Equipes nationales

**Jean-Pierre Delchef (président)** : nos équipes nationales, jeunes et seniors, obtiennent de bons résultats. 5 équipes jeunes sur 6 disputeront le Championnat d'Europe 25-26 en division A. Avec les visions des directions techniques, cela ne pourra que s'améliorer.

## 17. Divers

**Jean-Pierre Delchef (président)** : nous avons reçu plusieurs divers et en sommes satisfaits. Je me permettrais en préalable de rappeler le courrier que vous avez reçu pour améliorer la fluidité des relations entre le conseil d'administration et les groupements parlementaires. L'idée c'est de ne pas avoir à attendre les assemblées générales pour prendre connaissance de vos doléances et remarques. Vous vous réunissez une fois par mois minimum.

Si vous souhaitez un éclaircissement du conseil d'administration, vous pouvez contacter directement le secrétaire général et le conseil d'administration s'engage à vous répondre dans les 8 jours et certainement avant votre prochaine réunion. On perd du temps à attendre la lecture de vos PV. On peut améliorer notre gouvernance si vous nous contactez directement.

### 17.1. Province de Liège :

*Dans le cadre de l'assemblée générale de ce samedi 23, je voudrais faire une proposition d'uniformisation de dates pour la saison 2024-2025.*

*En 2024, la situation était celle-ci :*

*Dates d'inscriptions en championnats RÉGIONAUX :*

**5 mai : limite pour l'envoi des formulaires d'inscription des équipes régionales seniors (PC 55)**

**15 mai : limite pour l'envoi des formulaires d'inscription des équipes régionales jeunes (PC 55)**

*Dates d'inscriptions en championnats PROVINCIAUX à Liège :*

**8 mai : limite pour l'envoi des formulaires d'inscription des équipes provinciales seniors**

**30 mai : limite pour l'envoi des formulaires d'inscription des équipes provinciales jeunes**

*Conventions 75 Quater :*

**15 mai : limite pour l'envoi des formulaires**

*Inscriptions en coupe AWBB :*

**19 mai : date limite d'inscription dans BigCaptain**

*Inscriptions en coupe provinciale Liège :*

**8 mai : date limite d'inscription**

*Les mutations ayant lieu du 1er au 31 mai, ne pourrait-on pas uniformiser les dates limites d'inscriptions aux championnats au 1er juin par exemple ?*

*Les équipes sont en effet alors normalement constituées.*

*Dans le formulaire d'inscription sur BigCaptain, il y a un choix entre « Suivre l'équipe première » (1) ou non (2).*

*Ce serait peut-être plus simple d'indiquer « Semaine 1 » ou « Semaine 2 » pour chaque équipe ou de donner le choix d'un n° de grille aux clubs.*

*Ceux-ci doivent en effet composer avec d'autres disciplines dans leurs salles en alternant les semaines paires et impaires.*

*Cela leur permettrait une meilleure répartition des rencontres en fonction de leurs disponibilités de salle et éviterait pas mal de changement en juillet/août pour les secrétaires, les responsables de calendriers régionaux et provinciaux.*

**Christian Joniaux (Liège)** : les dates ne sont pas les mêmes, il y a un décalage entre les dates proposées pour les jeunes provinciaux et les seniors provinciaux. Les régionales, c'est la même chose. Et également un décalage entre l'équipe première (provinciale) et jeunes (régionaux). Nous partageons notre salle avec le handball, qui est prioritaire, ce qui fait un paquet de rencontres à modifier. Il faudrait pouvoir indiquer semaine 1 ou 2 (pai ou impair) au lieu de 'suivre l'équipe première'.

**Pierre Thomas (trésorier général)** : BigCaptain est un système commun avec d'autres fédérations sportives. Des adaptations sont possibles mais pas pour la modification de ces libellés. On envoie chaque année aux clubs un manuel d'utilisation concernant les inscriptions d'équipe et l'utilisation des grilles.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : il faut tenir compte de l'élaboration des calendriers. Le 1<sup>er</sup> juin, c'est trop tard. Si on postpose, on va perdre notre priorité, notamment niveau des salles partagées.

**Marie-Thérèse Joliet (conseil d'administration)** : les dates régionales sont déterminées en fonction des dates nationales. Je demande les inscriptions début mai car il y a tout un travail derrière qui doit être fait. Déjà un travail de préparation.

Les séries sont à constituer suivant les inscriptions car certains clubs ne se réinscrivent pas. Cela représente un travail de 15 jours minimum. Ensuite, je diffuse aux provinces, qui ont aussi un travail à faire derrière. Ils ont besoin des calendriers nationaux et régionaux pour établir le provincial. Il y a toutes sortes de paramètres qui font que c'est compliqué.

Si je commence au 01.06, vous n'avez votre calendrier qu'au mois de juillet. Ce sont les vacances pour tout le monde, impossible de reporter les inscriptions. Mais il y a moyen d'uniformiser les dates pour les modifications de matches.

Un autre problème est que certains clubs attendent le dernier jour pour les modifications, pour embêter l'adversaire, qui devra payer sa modification. Semaine pair et impair : difficile à appliquer aussi car pour prendre un exemple, il y a 4 semaines en septembre. C'est bien mais il y a déjà un weekend de coupes.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : des pistes sont avancées. Et peut-être mettre cela à l'ordre du jour d'une prochaine réunion CP-CDA pour uniformiser le tout.

**Claude Germay (Liège)** : uniformisation inter fédérations, ce serait pas mal non plus.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : je note.

17.2 Province de Liège :

*Les parlementaires liégeois estiment qu'il est anormal qu'un coach perde sa licence et doive recommencer toute la formation s'il n'a pas suivi les « clinics » requis dans le cadre de la formation continue à l'issue de l'olympiade, une exigence inexistante dans d'autres professions. On n'a jamais vu un médecin, un avocat, un professeur de gym ou de français, un plombier, ... devoir recommencer ses études sous prétexte qu'il n'a pas suivi certains colloques. Un suivi de la formation continue, à n'importe quel moment, devrait suffire à réactiver la licence.*

*Nous aimerions savoir également ce qui impose une telle contrainte.*

*Les parlementaires expriment également des réserves concernant cette mesure, estimant qu'elle ne favorise pas les clubs, qui peinent souvent à trouver suffisamment de coaches diplômés. D'autres alternatives devraient être envisagées pour encourager la formation continue sans imposer de contraintes trop lourdes aux clubs et aux coaches.*

*Les parlementaires liégeois préfèrent, de loin, les encouragements aux sanctions.*

**Jean-Pierre Delchef (président)** : comme le directeur technique nous fait le plaisir d'être parmi nous, je lui demande de bien vouloir vous répondre.

**Raphaël Obsomer (directeur technique)** : plusieurs éléments ne sont pas corrects : on ne perd pas le

diplôme. On perd le droit de coacher mais tout diplôme acquis le reste. Et pour les diplômes acquis précédemment, on garde les mêmes droits potentiels qu'à l'époque de leur obtention.

Concernant les formations continuées, on est en train de revoir avec la « commission entraîneurs » la procédure de fonctionnement.

On devait faire un bilan en 2021 mais cela n'a pu être fait avec le COVID. Les délais ont été prolongés. Il nous paraît, à la première analyse, qu'on devrait pouvoir se mettre en ordre à tout moment. Si une personne suit un clinic, elle est en ordre pour l'année suivante.

L'autre partie de la réflexion concerne la pertinence de mettre en place des formations continuées distinctes pour le Maxi et le Mini basket.

**Michel Lejeune (Liège)** : dans les chiffres cités par Raphaël, on parlait 2150 licences de coaches en 2023. Nous en avons 1759 en 2024. Y a-t-il des explications sur cette différence ?

**Raphael Obsomer (directeur technique)** : les licences de coach sont toutes remises à 0 au 30 juin. Les chiffres donnés reflètent les licences demandées en date du 01/09. Il y a peut-être des coaches qui se sont mis en ordre depuis. Certains clubs commencent la saison avec des amendes et se mettent en ordre plus tard.

**Pierre Thomas (président de la commission informatique)** : il y a 1994 licences de coaches à ce jour.

**Raphaël Obsomer (directeur technique)** : n'oublions pas non plus que des coaches peuvent changer de clubs durant la saison, que les clubs en engagent de nouveaux coaches, que des candidats réussissent les examens... tout cela fait augmenter le nombre de licences délivrées sur la saison.

17.3. Province du Hainaut :

1) *Dans le dernier pv du conseil d'administration, figurent des informations concernant le dossier de labellisation, qui est élaboré, mais dont ils ne savent rien. Ce point ne figurant pas à l'ordre du jour de l'AG, les Parlementaires demandent à être informés de la situation actuelle de ce dossier, des décisions prises, des critères pris en compte pour la labellisation des clubs, des sommes disponibles pour les clubs labellisés, et des modalités d'application qui sont ou seront mises en œuvre.*

2) *Des clubs se plaignent des retards du conseil judiciaire régional dans l'examen des dossiers. A la lecture des PV il apparaît qu'il y a un gros retard dans le traitement des dossiers du conseil judiciaire régional avec 16 dossiers encore à traiter. Quelles sont les raisons de ces retards et quelles dispositions sont prises pour le combler ? Quid de l'impact sur la régularité des compétitions ? Des joueurs en récidive peuvent actuellement continuer à jouer depuis septembre et la situation est de nature à interférer dans la régularité du championnat.*

17.4. Province de Namur :

*« Dans le cadre de la prochaine AG/AWBB de ce 23/11/2024, le groupe PARL-NAM souhaite placer une intervention en son pt 17-Divers et concernant le Dossier "labellisation" (état des lieux, suivi et perspectives). M. Henry Pascal interviendra à ce sujet. »*

**Michel Fohal (Hainaut)** : on s'est questionné sur le dossier labellisation car figure dans les PV du CDA mais on ne sait rien.

**Pascal Henry (Namur)** : vous avez dit en juin que le conseil d'administration nous donnait rendez-vous en novembre pour les explications sur le dossier de labellisation

**Jean-Pierre Delchef (président)** : la demande est légitime mais qui demande un développement. Le projet de labellisation est un projet de l'ADEPS, qui sous-entend qu'il n'a pas d'affectation de fonds propres de

l'AWBB à l'heure actuelle. Il appartient à la Ministre des sports de déterminer les modalités d'octroi de ces subsides. Pour le moment, l'intervention des fédérations sportives est plus que limitée. Si vous lisez l'avant dernière modification du décret du 03.05.19, vous verrez qu'en matière de labellisation des clubs sportifs, sous réserves de crédits disponibles, le gouvernement détermine les critères. On est soumis aux dispositions du décret.

Saison 23-24 : nous avons reçu un courrier de l'ADEPS, nous demandant si ça nous intéressait ou pas ? On a dit oui car si nous avons les moyens de donner de l'argent à nos clubs, il est évident qu'on allait accepter. On a soumis un projet test rédigé sur la base de l'ancienne réglementation, moins stricte. Le projet a été accepté et nous avons reçu 34.000 euros, ce qui fait 136 euros par club. Ce n'est pas grand-chose mais c'est projet test. Ce montant a été réparti dans les clubs AWBB sur la base de critères simples, objectifs et non contestables, à savoir le nombre d'équipes de jeunes, le nombre d'entraîneurs diplômés et le nombre d'arbitres. Avec ça, on a pu faire une sélection des clubs et en résumé, on a octroyé des étoiles. 42 clubs vont percevoir 370 euros et 25 clubs, 740 euros. Ça c'est la situation pour le projet 23-24. Les montants seront versés aux clubs concernés.

En date du 31.10.24 : on a rentré notre dossier 24-25. Depuis, nous attendons. Mais une modification du décret a été envisagée par le gouvernement, avec effet au 01.01.25 et cela nous a été présenté le 07.06.24 lors de la journée des fédérations. La période pour les futurs subsides s'étend du 01.07.24 au 30.06.25. Donc, on va pouvoir envisager un règlement avec effet rétroactif.

Il y a de nouveaux critères impératifs et si on envisage la rédaction d'un règlement, on ne connaît pas encore les moyens financiers mis à notre disposition. On a réalisé un travail qui sera communiqué aux clubs courant de la semaine prochaine mais on ne sait pas ce que ça va représenter en termes de retours financiers. Le conseil d'administration a validé le nouveau règlement que l'on vous transmettra en même temps qu'aux clubs. Le planning devrait être validé le 26 novembre.

Subsides 24-25 : on attend

Et pour les subsides futurs, on est dans l'inconnu. Et ce qui nous inquiète, c'est que si vous lisez la déclaration de politique communautaire, il n'y a rien concernant la labellisation. La Ministre a déclaré vouloir arrêter le saupoudrage, renforcer le soutien au sport de haut niveau, mais rien au niveau labellisation. Est-ce que ce dossier va être maintenu ? On ne sait pas. On va faire le travail, on va envoyer notre dossier, mais avec précaution. On va d'abord prendre contact avec l'ADEPS pour savoir s'ils ont des nouvelles avant de rentrer un nouveau dossier. On enverra le règlement qui couvre la saison 24-25, avec les réserves d'usage.

Dans l'hypothèse où le système est maintenu, et si on peut avoir une partie minimale d'intervention, on va réfléchir ensemble sur la participation partielle du fonds des jeunes pour compléter le projet labellisation. Si cela se concrétise, il faudra le soumettre à l'assemblée générale. On entendra alors vos idées en la matière. Qui se souvient du Plan Basket du ministre Antoine ? C'était en 2013. On a reçu un coup de fil de la part du cabinet du ministre disant que le Ministre souhaitait soutenir les clubs de toutes les fédérations et on nous demandait un projet. Premier projet présenté était trop compliqué, on a fourni un projet simplifié (somme en fonction des arbitres, équipes jeunes et coaches). Suite à cela, on a reçu une somme entièrement reversée aux clubs.

Je ne suis pas en mesure de vous dire ce qui va se passer. Mais dès qu'on aura des nouvelles, vous serez prévenus.

**Pascal Henry (Namur)** : merci pour les précisions. Je vois qu'on annonce dans la presse aujourd'hui la diminution de subsides pour les télés locales donc soyons vigilants.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : à ce niveau-là, je rappelle que nous sommes la première fédération francophone à avoir signé un accord de partenariat avec les télés locales pour la retransmission de nos

finale 5C5 et 3X3. C'est effectivement inquiétant. D'autant plus qu'on parle aussi de réduction du budget RTBF. Je pense que le projet labellisation passera après tout cela.  
Dernier divers : retard dans le traitement des dossiers judiciaires.

**Thierry Vitali (Hainaut)** : nous avons reçu quelques remarques de clubs au niveau régional. On s'est rendu compte qu'il y avait 16 dossiers en retard dont certains datent du mois de septembre. Il y a même un dossier qui date de la toute première journée de championnat. Certains joueurs impliqués sont actuellement en sursis. Quel est l'impact sur la régularité des compétitions ? Et on sait aussi que cela a posé problème fin de la saison dernière. Qu'en est-il exactement et y aura-t-il quelque chose de mis en place pour pallier à ce retard ?

**Jean-Pierre Delchef (président)** : merci de la question, je propose au secrétaire du CJR de vous répondre.

**Jean-Claude Massart (Conseil judiciaire régional)** : je n'ai pas eu la question donc je n'ai pas pu préparer ma réponse.

Je peux vous affirmer que je suis occupé 24h/24 avec les dossiers, il n'y a plus de place à la maison. On m'a demandé il y a trois ans de donner un coup de main au provincial. Donc je gère en alternance le conseil judiciaire provincial de Bruxelles Brabant Wallon et le Conseil judiciaire régional. Au CJR, on travaille avec des membres ad hoc, nous n'avons plus que 3 membres au CJR. La préparation des dossiers prend énormément de temps. Il faudrait y réfléchir et pourquoi pas modifier les statuts afin de permettre des réunions en vidéo conférence. Les dossiers en récidive posent problème aussi. Nous n'avons pas de réponses non plus aux propositions amiables.

Et donc, quand les procureurs renvoient les dossiers aux conseils judiciaires, les clubs sont étonnés. Donc, ils passent devant les conseils judiciaires, mais avec du retard.

Décision récente du procureur : si la proposition amiable reste sans réponse, on renvoie le dossier plus rapidement au conseil judiciaire compétent.

On est aussi obligés de traiter les procédures d'urgence avant les procédures standards. Les dossiers qui concernent les matches de coupe sont prioritaires aussi.

Durant les congés, vacances, les convocations sont envoyées mais les clubs ne répondent pas.

Personnellement, ça devient intenable à gérer.

Plus personne ne veut faire partie des conseils judiciaires non plus, trop peu de candidats.

**Jean-Pierre Delchef (président)** : merci, on va aborder le sujet, en ayant à l'esprit que la régularité de la compétition est primordiale. Et si des dossiers ne sont pas traités conformément aux délais, on va voir ce qu'on peut faire. Il y a des pistes pour accélérer la procédure, pour revoir la composition des organes judiciaires, au niveau des sanctions.

Si le fonctionnement n'est pas optimal, cela ne peut être ni au préjudice de la compétition ni des clubs. On va tenter de regarder à cela dans les meilleurs délais pour régulariser la situation.

Merci de votre présence et votre participation.

L'assemblée générale se termine à 12h48.



Jean-Pierre Delchef  
Président



Bernard Scherpereel  
Secrétaire général